

AVENANT N° 3 REGLEMENT COUPE DE FRANCE PROMOSPORT 2021

ARTICLE 3 – CONCURRENTS

Pourront disputer les épreuves des Coupes de France PROMOSPORT, les coureurs de toute nationalité, détenteurs d'une licence NCO, NJ3, **LUE, VEX** délivrée par la F.F.M. et valable pour l'année en cours. Les licences LJA seront autorisées si le plateau n'est pas complet uniquement pour les catégories 125cc et Moto 5, toutefois les pilotes utilisant cette licence ne pourront pas marquer de points au classement. Les pilotes de la catégorie Master ne peuvent rouler qu'avec les Promo 400cc et les Promo 500 Cup s'ils souhaitent s'engager dans 2 catégories.

ARTICLE 12 - PRIX

[...]

DOTATION PIRELLI

Pirelli attribuera aux participants, inscrits sur moins de 4 courses sur la saison, un « Pack **Rider** » comprenant : une **gourde, une casquette, un parapluie, un tee shirt, un pull et une housse de casque.**

Pour les pilotes inscrits sur un minimum de 4 courses sur la saison, un «Pack Pilote» comprenant : **une gourde, une casquette, un parapluie, un pull, un tee shirt et une housse de jantes (x2).**

Ces packs seront remis par Pirelli dès la première participation de chaque pilote.

Les dotations seront attribuées à chaque course, à l'occasion d'un tirage au sort sur l'ensemble des pilotes engagés en catégorie 125cc et **Moto 5** et sur les pilotes engagés minimum sur 4 épreuves pour les catégories 400cc, 500cc, 600cc, 1000cc et Promo Master :

Si le nombre de pilotes engagés dans la catégorie est égal ou supérieur à 20 :

- 1er ticket : un pneumatique avant
- 2ème ticket : un pneumatique arrière
- 3ème ticket : un pneumatique avant et un pneumatique arrière

Si le nombre de pilotes engagés dans la catégorie est inférieur à 20 :

- 1er ticket : un pneumatique avant
- 2ème ticket : un pneumatique arrière

Seuls les pilotes présents lors du tirage au sort pourront bénéficier des dotations. En cas d'absence du pilote tiré au sort, la dotation sera remise en jeu. Un pilote ne pourra pas gagner plus d'un train par saison.

[...].

Fait à Paris, le 1er juillet 2021